

En route vers ...



### **Rapport de la réunion du groupe mobilité du 5 mai 2022 Quartier Saint Léonard.**

#### Présents :

Jean-Marie Delhaye, Georges Goosse, Sylvie et Michel Martini, Pierre Nicolay, Sabina Severini, Paul Verjans.

#### Excusés :

Roxane Cremer, Dominique Hanikenne, Véronique Dembour, Karim Aït Gacem,

Nous tentons ici de présenter des revendications pour le plan mobilité du quartier, en vue de l'organisation des Assises pour la mobilité avec les représentants de l'autorité communale, des sociétés de transport en commun, des groupes d'influence, ...

Nous devons d'abord rappeler que l'accès au quartier, en venant du centre ville sera fortement modifié :

- Il n'y aura plus de trafic sortant de Féronstrée (sens inversé, et réservée au tram) pour s'engager dans la rue St Léonard
- Les accès "transversaux" dans le quartier seront multipliés : quand aujourd'hui on doit entrer dans le quartier quasi exclusivement par la place des Déportés, il sera dans le futur (quand le tram sera en service) possible d'entrer aussi par les rues Marengo, Commandant Marchand, de la Câblerie. Il est permis de penser que ceci allégera le trafic (automobile) dans le début de la rue St Léonard

Pour définir les solutions que nous souhaitons défendre, prenons comme structure la catégorisation que nous avons utilisée lors de notre première séance, celle des constats.

#### **D'abord les RIVERAINS :**

- o On l'oublie trop souvent, ils sont les premiers impactés (dans leur quotidien) par les modes de circulations qui seront favorisés, encouragés

#### **Ensuite, les piétons :**

- o C'est la sécurité des piétons qui prime.

Pour cela :

- Mieux éclairer les passages piétons.
- Dans les rues là où c'est possible, prévoir des trottoirs, une piste cyclable et des emplacements de parking en plus des deux voies de circulation. Ex : rue Maghin (voir exemples sur la route de Fléron, au-delà du pont au carrefour vers la clinique des Bruyères)
- Dans les rues où les bus passent et où la rue est moins large, prévoir une voie de passage pour véhicules, une voie pour le stationnement et deux trottoirs. Et annoncer ces rues en rue cyclable.  
Ex : rue Lamarck et rue Saint Léonard.
- Pour les plus petites rues briser l'aspect rue traditionnelle en faisant slalomer les voitures entre emplacement réservés au parking, et bacs de fleur, en limitant la vitesse à 20 km/h et en supprimant les trottoirs et donner ainsi priorité aux piétons sur tous les autres véhicules sur l'ensemble de la rue. En annonçant cette priorité en début de rue évidemment.  
Ex : rue Vivegnis.  
La rue petite voie à Herstal est annoncée comme exemple réussi de ce type d'aménagement.

### **Prenons ensuite les cyclistes :**

En prenant en compte leur sécurité et non pas la longueur de leur trajet.

- Les SUL sont à éviter (SUL = rue à sens unique où seuls les cyclistes peuvent rouler dans les deux sens. Ex : Dans la rue Saint Léonard quand un vélo croise un bus à contresens il a intérêt à s'arrêter tellement c'est insécurisant.
- Les rues cyclables ont à favoriser. Et être bien annoncée au sol en particulier.

### **Prenons ensuite les transports en commun.**

- Il faut exiger la réouverture de la gare de la Place Vivegnis. Infrabel a déjà aménagé les lieux pour devenir une gare. Il faut convaincre la SNCB de prendre cette décision. Mais un habitant du quartier dit que la décision actuelle est négative étant donné l'équilibre qu'il faut respecter entre Wallonie et Flandre en ce qui concerne de nouvelles gares à ouvrir. A vérifier.
- Il faut augmenter la fréquence des bus (le bus 4 desservira seul le cœur du quartier, et sa fréquence particulièrement en soirée est dissuasive, jusqu'à 45 minutes !)

### **Pour les voitures (transports individuels):**

- Grâce au tram, la circulation des voitures va diminuer. Les installations de tourne à gauche le long de voies du tram vont permettre aussi de diminuer le nombre de véhicules qui empruntera la rue St Léonard sur toute sa longueur.
- Le trafic de transit qui vient du Thier-à-Liège et de la rue du Fonds des Tawes devra être détourné. Il ne doit plus rejoindre le centre par les rues Bonne Nouvelle et Lamarck mais bien par les quais. Pour ce faire la rue Bayard serait inversée. Dans l'autre sens des quais vers le boulevard Solvay, la rue Zabay pourrait être prolongée jusqu'à la rue des Steppes par une ouverture de voirie dans un terrain communal. (Ce sont les membres du comité de quartier qui ont dû rappeler cette décision à l'administration communale. Ils avaient oublié l'existence de cet espace réservé ... DEPUIS 1996, dans les plans de la Zone ZIP-QI)
- Pour éviter le squattage des places de PARKING par les non habitants du quartier qui travaillent en ville, et qui pourrait à l'avenir mettre leur véhicule au parking de dissuasion et

prendre le tram jusqu'au centre, nous prôtons la généralisation des parking en deux systèmes parking riverains et zone bleue (disque obligatoire avec deux heures max de stationnement.)

Des solutions de parking en intérieur d'îlots devraient aussi être étudiés : voir des exemples d'utilisation de "dents creuses" à Herstal pour créer du parking hors voiries.

De plus, et ceci **POUR TOUTES LES CATÉGORIES D'USAGERS,**

nous demandons un effort d'INFORMATION sur les nouveaux aménagements, comme les zones 30, les rues cyclables, les nouveaux aménagements du tram,...

ensuite si nécessaire une campagne de FORMATION

et si ça devait ne pas s'avérer suffisant, de passer ensuite à une phase de "MOTIVATION" sous forme de participation pécuniaire €€€ (non, pas des PV, il ne faut pas réprimer et fâcher la population !)

**Sur les axes principaux, soit :**

dans un sens : la rue St Léonard

dans l'autre : Steppes, Bonne Nouvelle, Lamarck, Jonruelle et Maghin

il sera nécessaire d'installer des **dispositifs incitants à réduire la vitesse** : nous ne nous coordonnons pas sur un type unique de dispositif (réduction de largeur, dévoiements alternatifs gauche-droite, coussins berlinois, "gendarmes couchés", ...) : chaque situation nécessitera une réponse particulièrement adaptée, étudiée sur mesure au cas par cas

Des solutions devront aussi être apportées aux **carrefours particulièrement dangereux** :

- Maghin – Jonruelle face à la maison médicale
- Lamarck – Dony (trop large, pas de passages pour piétons)
- .... liste non exhaustive